



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-104728>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **25-104728**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Nantes Métropole

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour le projet de construction de la piscine Sud Ouest à Bouaye

**Description** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour le projet de construction de la piscine Sud Ouest à Bouaye

**Identifiant de la procédure** : 92975f7d-25cb-468d-a6c9-fa6671f3c27c

**Identifiant interne** : 2025NM000471

**Type de procédure** : Restreinte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71200000 Services d'architecture

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Nantes

**Code postal** : 44000

**Subdivision pays (NUTS)** : Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires :** Concernant le programme fonctionnel de la piscine du sud-ouest, il est prévu : - un bassin de 25 m par 6 lignes d'eau (profondeur allant de 1,2 m à 1,8 m) et un bassin d'apprentissage de 15 m par 10 m (profondeur allant de 0,8 m à 1,3 m). Ces bassins permettront également d'assurer l'organisation d'activités aquatiques de santé ; - des locaux associés pour les baigneurs : zone de déchaussage, espace beauté, vestiaires collectifs et individuels (permettant l'accueil de 2 classes élémentaires et une secondaire en simultané), douches et sanitaires ; - des espaces d'accueil composés d'un espace d'attente avec vue sur les bassins, avec des zones de consignes pour les poussettes et les casques pour soutenir les modes de transport alternatifs ; - des locaux techniques et des locaux dédiés aux agents chargés de l'exploitation de la piscine au quotidien ; - des aménagements extérieurs : parvis, dépose car, parking pour 2 roues, cour de service Ainsi, les besoins surfaciques s'élèvent à environ : 2 600 m<sup>2</sup> de surface plancher sur 2 niveaux pour la piscine, correspondant à 2 100 m<sup>2</sup> environ d'emprise au sol, et 3 800 m<sup>2</sup> d'aménagements extérieurs, compris emprise de la chaufferie du réseau de chaleur. L'emprise globale du projet est donc estimée à ce stade à environ 5 900 m<sup>2</sup>. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle arrêtée par le maître d'ouvrage affectée aux travaux est de 8 600 000,00 Euros HT - valeur juin 2026.

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour le projet de construction de la piscine Sud Ouest à Bouaye

**Description :** L'évolution démographique de la métropole conduit à une augmentation de la fréquentation des piscines existantes avec une demande accrue de surfaces d'eau, aussi bien pour les scolaires - en particulier du premier degré dans le cadre de l'apprentissage du « savoir nager » - que pour le grand public et les associations. Nantes Métropole a décidé de porter la construction et l'exploitation de la piscine du Sud-Ouest en déclarant cette piscine d'intérêt métropolitain au titre de l'apprentissage de la natation. La future piscine est prévue à Bouaye, sur une partie de la parcelle ZD 0243, à proximité de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Ormeaux et dans le parc de la Mévellière. Ce foncier est accessible depuis le boulevard Aristide Briand ou l'avenue Robert Schuman et représente une superficie d'environ 20 583 m<sup>2</sup>. La faisabilité du projet affiche une emprise au sol d'environ 5 900 m<sup>2</sup> (compris chaufferie RCU)

**Identifiant interne :** 2025NM000471

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Nantes

**Code postal :** 44000

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Missions confiées au maître d'oeuvre Tranche ferme - Mission de base - Missions complémentaires : -Coordination SSI (CSSI) ; -Études environnementales du bâtiment : STD/SED, bilan carbone, confort d'été, éclairage naturel, étanchéité à l'air/ponts thermiques, matériaux biosourcés/béton bas carbone /matériaux réemployés/granulats recyclés, étude en coût global (photovoltaïque, filtration des bassins, récupération de chaleur et d'eau, revêtements des bassins). - Ingénierie écologie/biodiversité Tranches optionnelles -Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC) ; -Élaboration des quantitatifs (sans étude d'EXE) ; -Synthèse des études d'exécution ; Précisions sur les exclusivités des co-traitants - Il y a une exclusivité pour la compétence architecte : une entreprise ne pourra être dans plus d'un groupement d'entreprise. - Concernant la compétence Ingénierie Fluides Piscine, celui-ci n'est autorisé à se présenter dans plus de 5 groupements maximums. Le cas échéant, si le même BET se retrouve dans plus de 5 groupements, l'ensemble des candidatures des groupements dans lesquels celui-ci est présent seront déclarés irrecevables. - Il n'y a pas d'exclusivité pour les autres compétences - Critères de recevabilité des candidatures Aptitude à exercer l'activité professionnelle, Capacités économiques et financières, Capacités techniques et professionnelles, compétences portées par le groupement. Critères de sélection des candidatures Au cas où le nombre de candidatures admises serait supérieur à 3, les candidatures seront sélectionnées selon les critères suivants : - Qualifications et capacités de l'équipe candidate : pertinence de la composition et de l'organisation de l'équipe, moyens techniques à disposition, capacité technique à réaliser une opération de complexité équivalente et d'importance comparable ; - Qualité architecturale, technique et environnementale des références fournies. Critères d'évaluation des projets (phase offre du concours) - Qualité de la réponse au programme : insertion urbaine et paysagère sur le site, qualité architecturale et sobriété des matériaux, fonctionnalité du projet, respect des attentes techniques et prise en compte de l'exploitation/maintenance et des consommations énergétiques dans les choix techniques, qualité de l'approche environnementale ; - Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux et respect du planning. - Compétences des équipes dans les domaines suivants -Architecture (mandataire) avec attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou équivalent ; -Ingénierie fluides / thermique (courants forts et faibles, chauffage, ventilation, etc.), y compris SSI ; Compris Ingénierie fluides piscines (traitement d'air, traitement des eaux de baignade) - Économie de la construction ; - Ingénierie de la performance énergétique et démarche environnementale du bâtiment ; - Ingénierie structure ; - Voirie et réseaux divers ; - Aménagement paysager ; - Géotechnique (les sondages seront portés par la Maitrise d'Ouvrage) et Hydrogéologique ; - Ordonnancement, pilotage et coordination ; - Procédures réglementaires environnementales (Autorisation environnementale) ; - Réemploi / économie circulaire. - Ingénierie Écologue Le candidat est libre de s'entourer de compétences complémentaires qu'il juge utile à la parfaite exécution de sa mission. L'absence d'une compétence sera éliminatoire au regard de la compétence du groupement. Le marché de maîtrise d'oeuvre comportera une clause d'insertion professionnelle de publics en difficulté.

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** - Éléments à fournir par les candidats à l'appui des candidatures Dossier administratif (outre les pièces administratives réglementaires) - Lettre de candidature que la candidature soit présentée à titre individuel ou en groupement. En cas de groupement, chacun des membres du groupement devra fournir les éléments répondant aux critères de recevabilité des candidatures. - Copie de l'inscription à l'Ordre des Architectes (ou équivalent pour les candidats non établis en

France). Dossier technique - Présentation synthétique des membres du groupement : composition, titre d'études, compétences, répartition des tâches, moyens humains (joindre les CV) ; - 1 tableau synthétique des compétences et références à remplir par les candidats (suivant le modèle de présentation fourni par le maître d'ouvrage au format excel - voir annexe 1) présentant pour chacune des compétences demandées 3 références significatives. Les références présentées devront dater de moins de 7 ans et être jugées pertinentes par rapport à la présente consultation (montant des travaux, surfaces, complexité, etc.). Pour les architectes, il devra impérativement être indiqué, pour chaque référence, si le candidat était mandataire du groupement ayant réalisé la référence présentée et s'il était associé à une autre agence ; Pour les BET Ingénierie fluides piscines, les références devront porter sur des piscines de taille et de typologie ou complexité similaires. Pour les BET Ingénierie de la démarche environnementale et performance énergétique du bâtiment, les références devront porter sur des piscines. Pour les BET Structure, les références devront également porter sur des piscines. Pour les Économistes de la construction, les références devront également porter sur des piscines. Les références concours ne seront pas acceptées. Il sera attendu des références en phase avant-projet à minima. - 1 Diaporama selon le modèle joint en annexe 2 au format PPTX, présentant graphiquement, le plus complètement possible, 3 références au total dont 2 références du ou des architecte(s) du groupement et 1 référence du BET qui portera la compétence Ingénierie fluides piscines (et impérativement parmi les références listées dans la fiche de synthèse de candidature mentionnée ci-dessus). Si l'équipe est composée d'un architecte mandataire et d'un architecte co-traitant, 1 des 3 références mises en avant pourra appartenir à l'architecte co-traitant et sera identifiée clairement. Un modèle powerpoint est joint en annexe 2. Ce diaporama sera présenté au jury. Il doit impérativement être remis au format numérique. Primes Chaque candidat (y compris le lauréat) ayant remis des prestations complètes et satisfaisantes (au titre de la phase offre) recevra une prime de 35 000 HT (42 000 EurosTTC), après avis du jury. L'acheteur pourra, conformément aux propositions éventuelles du jury, décider de réduire ou supprimer la prime d'un concurrent dont les prestations ne seraient pas strictement conformes au règlement de concours ou ne répondraient pas de manière jugée sérieuse aux besoins, exigences et contraintes de l'opération. Dans l'hypothèse où le non respect du règlement conduirait à écarter d'emblée les prestations d'un concurrent sans les présenter au jury, la prime pourra être, sur proposition du jury, complètement supprimée. Il est précisé que la prime sera versée au mandataire du groupement, charge à lui de la répartir entre les membres du groupement.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.nantesmetropole.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non**

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.nantesmetropole.fr>

**Date limite de réception des demandes de participation :** 10/10/2025 à 12:00

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : soit un référé précontractuel avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative), soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'attribution et du respect du délai de suspension de signature, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (article L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du CJA), soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'État, 4 avril 2014 "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Nantes Métropole

**Numéro d'enregistrement :** 24440040400129

**Adresse postale :** 2 cours du Champ de mars

**Ville :** Nantes cedex 9

**Code postal :** 44923

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Camille Goutany

**Adresse électronique :** contact.marches@nantesmetropole.fr

**Téléphone :** +33 240415118

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Nantes

**Numéro d'enregistrement :** 17440005100010

**Adresse postale :** 6 allée de l'Île Gloriette CS24111

**Ville :** Nantes cedex 1

**Code postal :** 44041

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-nantes@juradm.fr

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** c0d94b66-9285-4378-8e9e-5e1e891e66d8-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** LOT-0001

**Description des modifications :** L'exclusivité concernant la compétence BET Ingénierie Fluides Piscines est modifié comme suit : Concernant la compétence Ingénierie Fluides Piscine, celui-ci n'est pas autorisé à se présenter dans plus de 5 groupements (au lieu de 3). Le cas échéant, si le même BET se retrouve dans plus de 5 groupements, l'ensemble des candidatures des groupements dans lesquels celui-ci est présent, sera déclaré irrecevable. La date limite de réception est désormais fixée au 10 octobre 2025, 12h00.

### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 53fbfec2-0e4b-4ed9-b39f-412970e2d421 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 19/09/2025 à 17:40

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19/09/2025